



Crue du Cristillan Consignes de sécurité

En cas de danger ou d'alerte:

1

Évacuez les lieux ou confinez-vous dans les étages votre habitation

Ne traverser pas le torrent :

pour la rive gauche un **point de regroupement** et prévu au centre **Notre-Dame de l'Estelle**;
Pour la rive droite il est prévu au **VVF village**

2

Écoutez la radio et tenez vous informer de l'évolution de la situation.

Ne téléphoner pas sauf en cas d'urgence vitale.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par les enseignants.

3

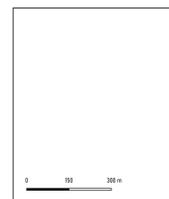
Respectez les consignes des autorités et des services de secours

Risque de crue torrentielle et lieux de regroupement



Bâtiments importants
■ Mairie
■ SDIS
■ Point de regroupement

Aléa torrentiel
■ niveau fort
■ niveau moyen



0 150 300 m

Le bassin-versant



On appelle bassin-versant la surface pour laquelle tous les écoulements convergent vers un même point. En définissant cet exutoire à l'amont du village, le bassin versant du Cristillan couvre une superficie de 32 Km².

Lors d'une crue, l'augmentation du débit est la conséquence de fortes pluies et/ou de la fonte nivale. De plus, ces intenses précipitations entraînent souvent le transport de matériaux comme les sédiments. Leur quantité va dépendre de la couverture du sol, et notamment des zones d'érosions qui sont multiples sur le bassin-versant. Le ravin de Rasis, par exemple, apporte beaucoup de sédiments au Cristillan en période de crue.

De plus, le lit raide et étroit des gorges en amont du village favorise le transit de ces sédiments auxquels s'ajoutent les bois morts ou vivants.

Enfin, le chef-lieu de Ceillac est implanté sur le cône de déjection du torrent, à savoir une zone de rupture de pente où la diminution de l'énergie du torrent entraîne le dépôt des matériaux.

Cet engrèvement doit être contrôlé car c'est lui qui peut provoquer le débordement du canal du village, c'est pourquoi des ouvrages de corrections torrentiels sont présents sur le Cristillan et le ravin de Rasis pour limiter cet apport.

Du 13 au 15 juin 1957, c'est la combinaison de facteurs rares qui a conduit au plus grand engrèvement que l'on connaît du village.

Des précipitations soutenues venant de l'Est particulièrement fortes et étendues s'abattent pendant plusieurs jours. Elles provoqueront ensuite la fonte de neiges tardives sur les hauteurs du bassin versant du Cristillan.

Cette crue de référence est qualifiée de "centennale" à "bi-centennale" selon les estimations, c'est-à-dire que tous les ans, la probabilité que survienne un événement de ce type est comprise entre 1 chance sur 100 et 1 chance sur 200.

La montée lente et progressive des eaux permet aux habitants de se préparer à évacuer. Ils relâchent le bétail ou le parquent dans le cimetière. Les résidents en rive droite se réfugient à la Clapière, et les autres dans un chalet en rive gauche.

Toutes les maisons du Chef-lieu sont touchées, envahies de 50 cm à 3 mètres de matériaux selon les endroits comme le montrent les repères de crue disposés dans le village. À cela, s'ajoutent 50 hectares de culture recouverts ou emportés pour un volume total de dépôt estimé à 85 000 mètres cubes à l'aval du cône de déjection.

La crue condamne la route des gorges en aval rendant l'accès au village uniquement possible par hélicoptère.

Il s'en suit des semaines de labeur et de persévérance où les habitants restés sur place, attachés à leurs biens, s'acharnent au désengrèvement du village. Ils seront ensuite aidés par la solidarité nationale et internationale avec la venue de centaines de volontaires pour prêter main forte aux ceillaquins.

La crue de mi-juin 1957

